Vol. XXXVIIII | Saint-Boniface, Manitoba, 7 Septembre 1910. | No. 44

ABONNEMENT

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis 1.50
Europe (compris le port) 2.00

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne .... 12 cents
Chaque insertion subséquente .... 6 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ TOUS LES MERCREDIS PAR ANT. GAUVIN, Imprimeur. TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA, Saint-Boniface, Manitoba

Mgr Sbaretti n'assistera pas au grand congres

Le délégué papal au Canada Mgr. Sbaretti, n'assistera pas aux fêtes du Congrès Eucharistique. Dans une lettre qu'il a écrite à Sa Grandeur Mgr. Bruchési, le prélat italièn déclare qu'il sera retenu à Rome pour régler certaines affaires de famille au moment où se dérouleront nos grandes manifestations religieuses. C'est l'opinion d'un grand nombre de membres du du clergé que Mgr Sbaretti ne reviendra jamais au Canada

Le Choeur de la Cathedrale de St-Boniface

ASSEMBLÉ, TENUE LE 2 SEPT.

Les minutes de l'assemblée du 6 mai sont lues et adoptées. Le Sécrétaire-Trésorier fait rapport sur les dépenses et récettes de l'excursion à St-Jean-Baptiste.

Ce rapport est adopté avec applaudissement.

Les résolutions suivantes sont adoptées:

Proposé par M. Beauchamp, secondé par M. Beaupré que des remerciements soit votés aux citoyens de St-Boniface pour avoir contribué si généreusement pour couvrir les dépenses de la fête à St-Jean-Baptiste et aussi aux dames qui ont bien voulu se charger da cette collecte.

Proposé par M. Beaupré, secondé par M. Potvin 1—Que les membres du Choeur de la Cathédrale de St-Boniface réunis en assemblée générale, vendredi le 2 septembre, désirent exprimer leurs remerciements les plus sincères à M. le Curé St-Amand ainsi qu'aux citoyens de St-Jean-Baptiste pour la cordiale hospitalité qui leur fut accordée lors de leur excursion à St-Jeae-Baptiste le 2 juillet dernier

2—Que copie de cette résolution soit envoyé à M. le Curé St-Amand et à la presse.—Adopté.

Proposé par M. Salè, secondé par M. Beaupré que des remerciments soient votés à M. C. C. Bernier président du Choeur pour son dévoument envers le Choeur pour lann ée passée. Adopté

M. le Président se lève et fait le discours suivant:

Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue, au début de nos travaux pour une nouvelle année de dévouement à la cause de l'Eglise. Je regrette l'absence de notre président honoraire, Mgr Dugas, que j'avais invité pour prendre part à nos premières délibérations et vous remercier, lui-même personnellement, de l'agréable musique dont la suave harmonie, chaque dimanche, se déroule sous la voute de notre Cathédrale, se mariant à l'encens de l'autel et aux priéres des fideles. Il a promis cependant de le faire à son retour du Congrès Eucharistique.

En attendant, laissez-moi vous remercier, tous et chacun de vous, pour votre participation si effective, si généreuse, à la célébration de nos fêtes religieuses, rehaussant par la richesse d'une musique savamment étudiée et enseignée, l'éclat et la pompe des cérémonies de l'Eglise, dejà si imposantes par elle-mêmes. Le public du reste vous a déjà donné une marque tangible de sa bienveillante appréciation en répondant si généreusement à notre appel en juin dernier.

Je remercie tout spécialement M. Salé, notré dévoné et infatigable directeur, toujours sur la brêche, toujorus en temps, comme la pendule la mieux réglée, toujours patient et dont les sa-

vantes et instructives leçons ont porté le Choeur de la Cathédrale à la renomée tout à fait enviable qu'il s'est acquise ; et notre ami M. Bétournay, le bras droit de notre directeur, toujours empressé à se rendre à nos moindre désires ;— et M. Leclerc notre Sec.-Trés., qui n'a pas la charge la moins onéreuse, mais qui par sonactivité,a su se frayer un chemin à travers toutes les difficultés, arrivant toujours bon premier ;— et notre sympathique Bibliotnécaire M. Jacques, dont la tâche ingrate a été remplie avec une fidélité, un zèle et un tact dignes de nos plus grands éloges ; le premier au poste, aux pratiques, à la messe,aux vêpres, chaque membre à son arrivée n'avait qu'à lui demander: quelle page?"—Et notre sous directeur M. Potvin qui en autant que ses multiples devoirs pouvaient le lui permettre, nous a rendu de si appréciables services ;— et nos Maîtres de Discipline M.M. Toupin et Senez, qui ont eux aussi fait vaillamment leur devoir, mais dont la tâche se trouve quelque peu allégée en raison de la sagesse qui semble avoir maintenant dressé sa tente au milieu de nous pour y établir perpétuelle demeure. A tous un cordial, un chaleureux merci.

Nous devons aussi des remerciements spéciaux à notre Prés. Hon. Mgr. Dugas pour l'abondant approvisionnement de musique fourni et pour le grand intérêt qu'il porte à nos travaux, nos progrès et notre dévouement à l'Eglise.

Nous allons maintenant procéder à l'élection de nos officiers ; du choix de ces officiers dépendent nos succès futurs : le secret en est entre vos mains.

Nous aurons donc, pour assurer la continuation de la marche ascendante de nos progrès, à faire un choix judicieux, parmi les plus compétents et les plus assidus, pour remplir les différentes charges. Ecartons toute animosité, toute ambition, soyons charitables les uns envers les autres et réunissons nos énergies, nos volontés dans un effort commun à mettre notre Association sur un pied lui permettant d'éclipser les succès antérieurs.

Election des officiers pour la nouvelle année:

Président-Honoraire, Sa Grandeur, Mgr J A Dugas; Président C. C. Bernier; Directeur, Paul Salé; Sous Directeur, A. Potvin; Organiste, G. A. Bétournay; Secrétaire-Trésorier, O. Leclair; Maîtres de discipline, M. Senez, M. Toupin; Bibliothécaire, Art Jacques; Copiste, Geo.L'Evêune;

Les Epis du Nord-Ouest

Les épis de blés qui doivent servir à l'ornementation des arcs de triomphe, construits sur le passage de la procession par les catholiques du Manitoba et de l'Alberta sont arrivés, hier, à Montréal, par le train de l'ouest

Un wagon de marchandises avait peine à contenir ces épis, qui une fois déballés remplissaient les fourgons, comme des charretés de foin. L'Ontario doit envoyer bientôt les fleurs qui orneront le parcours de la procession.

La Presse

Le Manitoba
MERCREDI, 7 SEPTEMBRE 1910

Justice

Le Free Press de Winnipeg veut bien me faire encore l'honneur d'un éditorial en réponse à ma dernière lettre sur la question des Ecoles

Malheureusement, comme toujours, cette réponse ne répond à rien.

J'ai posé plusieurs questions, claires et nettes. *Le Free Press* n'a pas même tenté une réponse.

Pourquoi ?

Simplement parcequ'il ne saurait répondre, sans admettre la vérité absolue de tout ce que j'ai avancé.

Comment, alors, peut-on discuter et arriver à une conclusion?

Tout ce que je puis faire, c'est donc de réitérer tout ce que j'ai déjà dit et d'en appeler simplement au bon jugement de nos lecteurs.

Le Free Press fait devant les faits que j'avance et se croit vainqueur en me défiant de répondre à une question — qui n'est autre que la suivante:

—M. Bernier est-il d'opinion que le gouvernement fédéral pourrait empêcher le gouvernement local d'amender l'acte des écoles à la satisfaction de la minorité?

Ma réponse est claire et nette.

Non, je ne crois pas que le gouvernement fédéral ait ce pouvoir; et je crois que le gouvernement local pourrait passer une telle législation, de même que le gouvernement fédéral a non seulement le droit, mais le devoir de passer telle loi, qui sera conforme au jugement du Conseil Privé d'Angleterre, reconnaissant et rétablissant les droits de la minorité

Mais maintenant réglons nos comptes et venons aux faits et à la situation telle qu'elle existe.

C'est un gouvernement libéral, le gouvernement Greenway qui en 1890 nous a odieusement enlevénos droits.

C'est à la demande conjointe des deux partis que la cause des Ecoles a été portée jusque devant le Conseil Privé de Sa Majesté.

Jugement a été rendu en faveur de la minorité.

Ce sont alors des chefs conservateurs qui ont pris les mesures nécessaires pour exiger de tous les citoyens du Canada le respect de la Constitution et des ordres deSa Majesté.

C'est le parti conservateur qui a soumis au Parlement du Canada un acte rémédiateur.

C'est un chef libéral, Sir Wilfrid Laurier qui *s'est élevé* contre cette mesure de justice à la minorité catholique et de respect envers la Couronne Britannique.

Ce sont les chefs libéraux, c'est toute la presse libérale du pays, qui à ce moment ont soulevé les passions populaires en dénaturant les faits et qui, en trompant l'électorat, ont amené la chute du parti conservateur.

C'est un chef libéral, Sir Wilfrid Laurier qui à ce moment a promis de régler cette question en dedans de six mois, selon la justice et le droit.

C'est un chef libéral, Sir Wilfrid Laurier qui quelques mois après son arrivée au pouvoir, a effectué, avec un autre gouvernement libéral, le gouvernement Greenway, dont l'Hon. M. Sifton était le représentant, un réglement bâtard, injuste, insuffisant, hypocrite et mensonger, sans même avoir la décense de *consulter* à ce propos la victime de cette spoliation honteuse.

C'est encore un chef libéral, Sir Wilfrid Laurier, qui après s'être monté au pouvoir en soufflant le chaud et le froid sur cette question, a le cynisme de se tenir sur son piédestal sans même l'idée d'un remords, et, nouveau Ponce-Pilate, de se laver les mains en jetant simplement cette parole à la face de la minorité: "J'ai réglé la question en 1897; je n'ai plus rien à y voir." C'est encore la presse libérale de tout le pays qui tambourine à qui mieux mieux que Sir Wilfrid Laurier a réglé la question, qu'il n'y a plus rien à faire, et que tout maintenant doit être fait par l'Hon. M. Roblin, qui, lui, n'a rien eu à faire avec le règlement de 1897, —quitte ensuite à continuer le vieux jeu qui consiste à représenter M. Roblin comme le valet des chefs de la minorité catholique.

Soyons francs.

L'Hon M. Roblin se tient sur la défensive.

Durant tout le temps de la lutte scolaire, il a été du parti qui a défendu nos droits et qui a demandé le respect de la constitution.

Pendant plusieurs années il a été du nombre des victimes qui sont tombées au champ d'honneur, frappées même par le vote de l'immense majorité de nos compatriotes et coreligionnaires de la Province de Québec.

Nos saluons cependant avec reconnaissance et respect nos vieux chefs conservateurs, nos amis sincères de là-bas qui ont préféré l'insuccès politique à une capitulation honteuse.—Ils sont tombés sous les coups de l'ingratitude dont ils sont abreuvés depuis quelques années.

L'exclusion a été la récompense de leur noble et généreuse conduite.

Mais la gloire plane au-dessus de leur retraite.

Trois ans avant l'arrivée de l'Hon. M. Roblin au pouvoir le règlement Laurier-Sifton avait été passé.

Ce règlement lui a été imposé par ses adversaires politiques.

Et ces mêmes messieurs, Sir Wilfrid Laurier en tête, les seuls coupables dans toute cette affaire, voudraient aujourd'hui lâchement quitter le terrain et lui jeter sur les épaules la seule responsabilité de remettre à la minorité ce qu'ils ont volé impunément et ce qu'ils ont gardé eux-mêmes sans honte et sans scrupules.

S'il y a une justice humaine, je voudrais bien savoir si cela est juste et équitable.

L'on nous dit que la question des écoles est devenue un ballon politique que l'on se lance d'un camp à l'autre.

Je m'insurge contre cette prétention et je n'hésite pas à dire que c'est faux.

Le parti conservateur a toujours fait son devoir.

Sir Wilfrid Laurier et ses amis ont toujours flanché et encore une fois s'il est vrai qu'une justice humaine existe, nous devons obliger Sir Wilfrid Laurier à prendre sa part de responsabilité dans cette affaire.

Il est malheureux d'avoir à constater que dans un pays britannique, sous le drapeau anglais, l'on soit obligé de passer des mesures presque secrètes pour rendre justice; mais admettons-le, nous en sommes aujourd'hui rendus là, grâce à la lutte faite par les amis de Sir Wilfrid Laurier sur les hustings et dans la presse sur cette question.

L'on a tellement faussé le jugement de l'électorat qu'il est presque impossible pour un parti ou pour l'autre de règler cette question avec justice sans qu'il y ait entente entre les deux partis.

L'Hon. M. Roblin est prêt aujourd'hui comme toujours à faire son devoir. Il ne tient qu'à Sir Wilfrid Laurier que cette question soit règlée immédiatement et pour toujours.

Il est le premier responsable de l'état actuel des choses, et c'est à lui qu'incombe le devoir de réouvrir la question. Qu'il ait le courage de ses propres actions.

Les responsabilités doivent être placées à leurs propres places et il est plus que temps que l'on cesse de faire passer le voleur pour le protecteur.

JOSEPH BERNIER

—M. Zotique Bertrand, du Fashion Craft, est parti samedi en vacance dans l'Est.

Qui Vive? France!

Sous ce titre, M. Paul Déroulède vient d'éditer les innombrables et vibrants discours qu'il a prononcés au cours de sa vie et dans lesquels son âme de poète et de vieux soldat s'est épanchée. Nous en détachons cette belle page:

LE PATRIOTISME

Le première fois où le mot "*Patriote*" fut employé pour désigner un homme qui aime sa Patrie, il le fut par le duc de Saint-Simon, vers 1703. Non pas que le mot n'existât avant lui, mais il avait gardé jusque-là sa signification quasi géographique. "Patriote" voulait dire l'habitant de telle où telle Patrie, comme "Paysan" l'habitant de tel où tel pays.

Les Italiens d'onnèrent d'ensemble, écrivait Commines; ils étaient tous patriotes du Parmesan.

On trouve bien, ça et là, dans de vieux textes, le mot accolé aux épithètes de bon ou de sage, de vrai ou de vaillant: mais le mot tout seul, le mot tout nu, sans adjectif ni commentaire, et devenu par lui-même le plus beau titre qui puisse, selon moi, être décerné à un Français, c'est à l'éloquent auteur des *Mémoires* que nous devons et c'est pour le maréchal de Vauban qu'il fut écrit.

Or, notez-le bien, ce n'est pas seulement le Vauban meneur de sièges, le Vauban preneur de villes, le grand ingénieur militaire essentiel collaborateur des Condé et des Turenne, en l'honneur de qui Saint-Simon innove ce beau mot: celui à qui s'adresse aussi son éloge, c'est au Vauban redresseur d'abus, au Vauban dénonciateur des mauvais ministres, au Vauban indigné de la lourdeur des impots et de l'iniquité des charges.

Si j'insiste sur ce point, c'est pour répondre par avance aux objections de certains de nos amis qui, sous prétexte que la Ligue des Patriotes a pour principal objectif la reprise des provinces perdues, disputent à notre patriotisme le droit de se préoccuper et de s'occuper de la politique intérieure du pays français.

Assurément, oui! celui qui aime sa Patrie se réjouit du rayonnement de sa gloire par delà ses frontières, déplore l'amoindrissement de son influence, ne s'habitue ni se résigne aux mutilations de la conquête et se sent toujours prêt à sacrifier sa vie pour que la France vive. Mais quel Français aveugle ou borné ne serait-il pas s'il contemplait d'un oeil indifférent les misères de sa nation et, comme disait Vauban, "toutes les vexations dont elle souffre !

Il me semble, en effet, que, si l'amour de la Patrie est le levier qui fait dresser toutes les énergies nationales en face des menaces et des affronts de nos ennemis du dehors, il est, il doit être également le lien sacré qui rapproche, rassemble et unit toutes les consciences françaises contre les menées et contre les méfaits de nos ennemis du dedans.

PAUL DEROULEDE.

La Politique Americaine

LA GUERRE ENTRE RÉPUBLICAINS.—L'OPINION PUBLIQUE ET LA SITUATION.

Le "*Courrier des Etats-Unis*" fait l'exposé suivant des principaux symptômes de l'opinion publique au sujet de la situation qui règne actuellement dans le parti républicain:

La guerre est déclarée. On va vite sur le terrain politique! Les chefs de la "vieille garde" républicaine dans l'Etat de New-York tiendront, cette semaine, un conciliabule. La veillée des armes commencera aussitôt.

Le premier engagement, dont les conséquences pourraient être importantes, graves même, pour l'avenir national des Etats-Unis, aura lieu, le 24 septembre, à la convention de Saratoga.

Il ne s'agit pas d'une lutte électorale entre démocrates et républicains, des rivalités entre les "progressistes" et les réguliers", mais d'une lutte essentiellement politique entre "les ders" du parti républicain au pouvoir.

Les chefs de la "vieille garde" ont relevé le gant que leur a jeté M. Roosevelt. A son défi, ils répondent par un cri d'alarme.

La dictature, déclarent-ils, menace le gouvernement parlementaire, la constitution républicaine libérale qui régit les Etats de l'Union. Il s'agit de s'avoir si l'ambition d'un homme, quels que soient ses services politiques, l'emportera sur l'organisation légale, constitutionnelle des pouvoirs publics aux Etats-Unis.

Ainsi posée, la question rêvet un caractère incontestable de gravité.

Déjà, on peut entendre proférer le cri de: "A bas le dictateur! à bas la dictature!" C'est écrit en toutes lettres dans plusieurs journaux américains.

En tout cas, les déclarations des "leaders" de la "vieille garde" républicaine sont d'une netteté absolue.

De tels événements politiques ne surgissent pas instantanément, comme des champignons après une pluie d'automne; ils sont la conséquence de projets, de plans, d'intrigues dont l'élation occulte remonte à plusieurs mois.

Ce qui en accroît la gravité, c'est que ces événements se manifestent à la veille des élections au congrès, alors que des dissensions intestines divisent le parti républicain. Il y a même là une coincidence étrange qui s'impose aux méditations des observateurs.

C'est qu'en effet, les républicains ne sont pas sans appréhension sur les dispositions du corps électoral. Le président Taft a reçu des rapports assez inquiétants sur l'état d'esprit des populations, dans maints et maints Etats. On prévoit notamment dans le Maine, certains succès démocrates. Or, on est habetué à considérer le mouvement politique dans cet Etat, comme le baromètre de l'opinion publique. Si les démocrates triomphent dans le Maine, leur succès s'affirmera dans les autres Etats, parce que le vent politique souffle en faveur du parti démocrate.

Le "Times" publie une intéressante lettre de son correspondant spécial à Boverly, sur l'anxiété du président Taft. Il redouterait d'après les renseignements qui lui parviennent, que la lutte dans les Etats de New-York et de New-Jersey ne soit très dure pour le parti républicain. Les pronostics sont peu rassurants. Si le parti républicain ne livre pas une bataille désespérée, avec l'union de toutes ses fractions, il essuiera certainement une grave défaite

Aussi le président Taft va-t-il faire tous ses efforts, user de toute son influence pour rétablir l'harmonie entre les "leaders" républicains.

Réussira-t-il dans cette tâche délicate ?

Le "Sun" malmène rudement les "leaders" de la "vieille garde." Il trouverait étrange qu'on confondit leur cause personnelle, leurs appétits et leurs ambitions, avec l'indépendance politique du parti républicain dans l'Etat de New-York.

Il estime que jamais, depuis de longues, années, la situation du parti républicain à New-York ne fut aussi critique, et il déplore qu'aucun "leader" républicain n'apparaisse capable de prendre les rênes du parti. Il faut en revenir à la direction énergique et vigoureuse du colonel Roosevelt.

Le "World" est persuadé que la nouvelle de la victoire des démocrates s'affirmera le lendemain de l'élection du 8 novembre.

Toutefois il estime que la lutte n'est point tant, entre démocrates et républicains, qu'entre progressistes et réactionnaires. Les querelles de personnalités dans le parti républicain ne sont que de misérables querelles, secondaires, entre politiciens qui cherchent à se dérober à la responsabilité de leurs actes.

Le pays réclame la lumière, la vérité, la justice, l'économie, la paix. Le peuple amériiain, grand et libre, a soif de réformes gouvernementales. Il manifestera impérieusement cette volonté, aux élections d'automne, de façon à ce que les coteries politiques qui ont la haute main sur l'administration sachent à quoi s'en tenir.

—La chasse est commencée depuis le 1er septembre

NAISSANCE

En cette ville le 4 courant la femme de M. W. Whiteway, une fille.

NOTICE!

City of St. Boniface

Sale of Lands for Arrears of Taxes

By virtue of a warrant issued by the Mayor of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said City of St. Boniface, to me directed, bearing date of the twenty-seventh day of August A. D. 1910, commanding me to levy upon the several parcels of land hereinafter mentioned and described, being in the City of St. Boniface, for the arrears of taxes due thereon together with costs, which arrears of taxes and costs are hereinafter set out, I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs be paid not later than 6 o'clock P. M. of the eleventh day of October A. D. 1910, I will on Wednesday, the twelfth day of October A. D. 1910 at the hour of ten o'clock in the forenoon of that day, at the Council chamber at the City Hall, in the City of St. Boniface, proceed to sell by auction the said lands for the said arrears of taxes and costs.

No. on Roll	Lot		Block	Parish Lot D.G.S.	Plan	Arrears	Cost	Total
188	1087			R.C.M.P	76	80 25	50	80 75
190	1089			R.C.M.P.	76	207 97	50	208 47
323	1160			R.C.M.P	76	28 03	50	28 53
3237	627	(East 33 feet)		76	64	82 08	50	82 58
3342	753			77	77	156 81	50	157 31
4055	7	Part between Youville St and Rat - Portage Lumber Co's spur track as shown on plan 710.		79	252	124 11	50	124 61
4325	66			76	711	73 78	50	74 28
4327	68			76	711	99 85	50	100 35
4328	69			76	711	93 98	50	94 48
4336	72			76	711	75 83	50	76 33
4347	80			76	711	73 08	50	73 58
4348	81			76	711	108 87	50	109 37
4401	137			76	711	252 84	50	253 34
4416	147			76	711	89 49	50	89 99
4418	149			76	711	74 78	50	75 28
4448	172			76	711	136 66	50	137 16
4449	173			76	711	155 11	50	155 61
4450	174			76	711	148 39	50	148 89
4542	70			76 & 77	716	185 35	50	185 85
4645	45			86	737	62 61	50	63 11
4796	18			85,86&87	1099	19 67	50	20 17
4798	20			85,86&87	1099	19 33	50	19 83
4802	24			85,86&87	1099	19 17	50	19 67
5207	49		2	81	4	16 18	50	16 68
5209	50		2	81	4	11 70	50	12 20
5210	51		2	81	4	11 70	50	12 20
5211	52		2	81	4	11 70	50	12 20
5212	53		2	81	4	11 72	50	12 22
5213	54		2	81	4	11 70	50	12 20
5214	55		2	81	4	11 70	50	12 20
5215	56		2	81	4	11 70	50	12 20
5216	57		2	81	4	14 11	50	14 61
5262	37		3	81	4	23 09	50	23 59
5263	38		3	81	4	62 11	50	62 61
5294	67		3	81	4	19 97	50	20 47
5337	5			101	73	34 38	50	34 88
5338	6			101	73	34 38	50	34 88
5350	16	West 33 feet		101	73	21 95	50	22 45
5385	3	All that portion lying to the west of Linden Avenue.		91	121	293 51	50	294 01
5510	19	East 33 ft lying south of lane	2	80—89	368	125 21	50	125 71
5513	19	West 33 ft both north and south of lane.	2	80—89	368	163 00	50	163 50
5514	20	South 72 feet	2	80—89	368	422 74	50	423 24
5560	19	West 25 feet	3	80—89	386	36 69	50	37 19
5561	20		3	80—89	386	98 66	50	99 16
5567	A		4	80—89	368	115 93	50	116 43
5633	18			89	424	54 96	50	55 46
5634	19			89	424	54 99	50	55 49
5638	23			89	424	66 90	50	67 40
5644	26			89	424	61 77	50	62 27
5719	24		7	80—89	386	69 03	50	69 53
5774	22		8	80—89	386	104 59	50	105 09
5844	19		10	80—89	386	136 53	50	137 03
5862	1		12	80—89	386	69 05	50	69 55
5972	7		15	80—89	386	192 26	50	192 76
6013	20		17	80—89	368	22 45	50	22 95
6115	3	Excepting westerly 100 feet.	21	80—89	386	29 28	50	29 78
6137	3	West 25 feet	23	80—89	386	24 94	50	25 44
6235	1		27	80—89	386	114 65	50	115 15
6263	28	South 25 feet	27	80—89	386	30 49	50	30 99
6264	28	North 25 feet	27	80—89	386	27 77	50	28 27
6327	13		30	80—89	386	63 30	50	63 80
6328	14		30	80—89	386	68 13	50	68 63
6329	15		30	80—89	386	63 75	50	64 25
6521	5		4	93—100	385	51 62	50	52 12
6522	6		4	93—100	385	51 62	50	52 12
6527	11		4	93—100	385	51 44	50	51 94
6528	12		4	93—100	385	51 44	50	51 94
6612	14		10	93—100	385	31 40	50	31 90
6613	15		10	93—100	385	31 40	50	31 90
6637	16		11	93—100	385	31 06	50	31 56
6691	18		14	93—100	385	31 06	50	31 56
6759	10		19	93—100	385	31 18	50	31 68
7019	18		31	93—100	385	30 34	50	30 84
7020	19		31	93—100	385	30 34	50	30 84
7021	20		31	93—100	385	30 34	50	30 84
7202	1		41	93—100	385	48 45	50	48 95
7203	2		41	93—100	385	47 63	50	48 13
7243	18		42	93—100	385	30 95	50	31 45
7324	13		46	93—100	385	70 04	50	70 54
7326	15		46	93—100	385	96 24	50	96 74
7354	21		47	93—100	385	97 95	50	98 45
7355	22		47	93—100	385	97 95	50	98 45
7445	2		53	93—100	385	55 69	50	56 19
7478	4		54	93—100	385	76 44	50	76 94
7479	5		54	93—100	385	105 68	50	106 18
7492	14		54	93—100	385	30 95	50	31 45
7594	1		59	93—100	385	20 78	50	21 28
7606	13		59	93—100	385	30 34	50	30 84
7607	14		59	93—100	385	31 14	50	31 64
7683	25			82	651	61 02	50	61 52
7711	65			82	651	50 56	50	51 06
7867	63	East 25 feet.		87	692	61 73	50	62 23
7877	68	East 33 feet.		87	692	87 80	50	88 30
7882	71			87	692	112 46	50	112 96
7904	85			87	692	173 58	50	174 08
8117	24			89	1116	146 19	50	146 69
189	1088			R.C.M.P	76	353 84	50	354 34

Dated at St. Boniface, this thirty-first day of August A. D. 1910.

J. B. COTE, Treasurer.

PERSONNEL

Madame Joseph Bernier, 147 avenue Provencher, recevra mardi le 13 du courant, et, ensuite, tous les premiers mardis de chaque mois.

Chez Nous ET Autour de Nous

—M. J. B. Lauzon jr. est parti pour Montréal jeudi dernier.

—Madame E. J. O'Sullivan est partie jeudi pour une promenade dans l'Est.

—On demande du blanchissage S'adresser à Madame Dubois Rue LaVérendrye.

—On demande une servante. S'adressez chez Mme J. Marion, NO.35 rue Dumoulin, Saint-Boniface.

—Madame Fortunat Lachance est partie la semaine dernière pour Montréal où elle visitera sa famille.

—Le gouvernement fédéral va installer bientôt des vendeurs automatiques de timbres dans les grandes villes.

—Madame Renaud, No. 111 rue Masson, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

—On demande un jeune homme désirant étudier l'architecture, s'adresser à J. A. Hudon 608 Builder's Exchange Building.

—Il y aura de jeudi à dimanche, un TriTeum à la cathédrale, en union avec les cérémonies d'adoration du Congrès Eucharistique.

—M. Alexandre Lambert, fils de Mme. J. H. O. Lambert a quitté Saint-Boniface, dimanche pour entrer au Séminaire à Montréal.

—M. A M. Davidson de Norwood, a acheté l'atelier du *Norwood Press*, jusqu'ici la propriété de M. H. J. Newman. Succès au confrère.

—Son Honneur le maire Bleau a été élu Vice-Président de l'Association Municipale Canadienne à la Convention tenue à Toronto la semaine dernière.

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de chauffage de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

—Forge toute montée, avec toute l'outillage nécessaire. A vendre ou à louer, au village de Mariapolis; grande facilité de payement. S'adresser à Désiré Nick, àMariapolis Man.

—Les pluies abondantes de dimanche et lundi n'ont pas beaucoup retardé la récolte du blé; par contre elles ont fait beaucoup de bien aux légumes, et à la terre, pour les labours d'automne.

Nous devons remercier les Japonais pour le Menthol qui appliqué dans le Davis' Menthol Salve est sans égal pour soulager et guérir les piqûres d'insectes, brûlures de soleil, etc. 25 sous la boite chez les pharmaciens.

—A louer pour le 1er Octobre maison meublée à St Boniface 7 pièces auec toutes les améliorations modernes: système de chauffage, lumière électrique, bains; pour plus amples informations s'adresser No. 181 Dumoulin, St. Boniface, ou bien téléphone 7031

—Le projet de construire un canal de navigation entre Edmonton et Winnipeg prend du corps On vient de commencer à ce sujet le relevé de la rivière Saskatchewan. On en commencera probablement les travaux en même temps que l'élargissement du canal Welland et la construction de la baie Georgienne. Les trois devraient aller ensemble.

Ne perdez pas votre argent à acheter des emplâtres quand vous pouvez vous procurer une bouteille de Liniment de Chamberlain pour 25c. Un morceau de flanelle humecté avec ce liniment, vaut mieux que n'importe quel emplâtre pour le mal de dos, les points dans le côté ou l'estomac et coute bien moins cher. Vendu par tous les pharmaciens.

—Theatre Winnipeg, cette semaine, de jeudi à samedi, "The Witching Hour par John Mason lundi à jeudi Viola Allen dans "The White Sister. Madame Melba donnera un concert au Walker mercredi le 28 sept; sa troupe se compose de Mlle. Ida Sassoli (harpe) Albert Quesnel le ténor Canadien-Français, Jean Lemoine (flute) et Maurice Lafarge (piano)

Au Walker Cette Semaine Vaudeville; Prix de 15 à 75 cts.

—Argent à prêter sur lots de villes et sur fermes, taux des plus raisonnables; s'adresser à Messieurs Bernier, Blackwood, Bernier et Beaupré .512 McIntyre Block Winnipeg.

Vous n'avez pas une minute à perdre quand un enfant a de symptômes du croup. Le Remède de Chamberlain donné aussitôt que l'enfant est enrhumé ou même après la première toux le guérira. Vendu par tous les pharmaciens.

—Parmi les excursionistes partis jeudi pour Montréal: M. et Mme. Liguori Gagné, Mme Philibert L'Heureux, Mme. Jos. Baril, de St. Jean-Baptiste; Mme S. Beaulieu, M. J. B. Coté, M. J. R. Coté, M. et Mme. de Fiset, Mme. Elise Lévêque. M. Cleophas Marcoux, Mme. Lavoie.

"On peut s'y fier" est une expression qu'on aime à entendre et quand on veut parler du Remède de Chamberlain pour la colique, le choléra ou la dyssenterie cela veut dire qu'il ne manque jamais de guérir ces maux. Il est agréable à prendre et également indispensable pour pour les enfants et les adultes. Vendu par tous les pharmaciens.

Conduite inqualifibble

LE GRAND LAURIER TEL QU'IL EST.

(L'Evénement)

Nous ne connaissons pas de mots assez énergiques pour qualifier la conduite de M. Laurier —le grand canadien!—le grand homme d'Etat'— lors de sa récente entrevue avec les catholiques de Manitoba qui demandaient justice pour leurs écoles: "Je ne puis rien faire pour vous, "a répondu Sir Wilfrid, adressez-"vous à M. Roblin, le premier "ministre de cette Province."

M. Laurier est arrivé au pouvoir en promettant de rendre justice aux catholiques du Manitoba. Une fois arrivé au pouvoir, il a fait avec M. Sifton, M. Greenway et M. Dalton McCarthey son fameux "réglement" de la question qui donnait une demi-heure de justice par jour.

De ce règlement notre Saint-Père le Pape a dit qu'il était insuffisant et inacceptable.

Depuis ce temps-là les catholiques attendent toujours le règlement de leurs griefs et ils attendent ainsi depuis quatorze ans.

Sir Wilfrid Laurier passe au Manitoba avec son cirque. Les catholiques profitent de sa présence pour lui demander la justice qu'il leur a promise.

Et Sir Wilfrid répond: Allez trouver Roblin pour qu'il défasse ce que j'ai fait.

Est-ce à M. Laurier qu'incombe le devoir de défaire sa mauvaise action ou est-ce à M. Roblin, qui n'en est pas responsable, à refaire le "règlement" désastreux qu'un premier ministre catholique a imposé à ses coréligionnaires?

Poser cette question c'est la résoudre, n'est-ce pas.

Quand il s'agit d'accepter des cadeaux de cent mille piastres pour lui même, de cent vingt mille piastres pour un autre de ses ministres —cadeaux tellement inavouables qu'on en cache la provenance— M. Laurier a bien du courage.

Quand le grand canadien veut envoyer nos fils se battre pour l'Angleterre dans les mers de Chine et du Japon, quand il veut embarquer nos compatriotes sur de vieilles cuves comme le 'Niobe'-- acnetées au prix d'un million de piastres—pour en faire de la chaire à canon et faire rougir de leur sang les océans des deux hémisphères. M. Laurier n'hésite pas.

Pour tout cela il n'a pas besoin de M. Robin.

Mais pour effacer la tache noire, la page honteuse de l'affaire des écoles catholiques du Manitoba, M. Laurier dit: Allez trouver M. Roblin.

Canadiens Français et catholiques de ce pays, êtes-vous capables de trouver un mot pour qualifier une conduite comme celle-là?

Le dictionnaire n'en contient pas.

Les remèdes efficaces seuls sont imités par la contre façon. Il est évident que l'Emplâtre au Menthol. "D. & L." soulage efficacement les Douleurs Rhumatismales. Douleurs du dos, Pleuresie etc. Les Emplâtres "D. & L. ont été imités sur une grande échelle. Evitez vous du désappointement. Demandez le véritable. Fabriqué exclusivement par Davis & Lawrence Co.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

FEUILLETON DU MANITOBA

Les Noellet

(Suite)

N° 39

Il s'était levé tout droit, superbe, ses yeux flambaient, ses bras musculeux croisés sur sa poitrine bossuaient les manches courtes de sa veste. Et le métayer, qui s'était dressé à demi, le considéra un temps tout ému et tout fier. La sève lui monta du cœur moins vite qu'à l'autre qui était jeune, mais elle monta. Son regard devint brillant, toute sa physionomie se détendit, il oublia pour un instant sa peine en voyant qu'un fils lui était venu, que devant lui se tenait un vrai paysan, un Vendéen amoureux de la terre noire, un maître futur de la Genivière, de la même race que les vieux. De ses deux bras il l'embrassa fortement, et touchant de ses cheveux gris la tête hardie du jeune homme:

— Alors, dit-il, je veux bien. Dimanche, tu pourras lui causer. Louis Fauvépré!

C'était le mot des fiançailles. L'âme des aïeux devait être là quand il fut prononcé. Toute la maison blanche eut un frisson pour saluer l'héritier. La porte battit doucement. N'était-ce pas la joie qui rentrait? La flamme du foyer jeta un grand éclat. De l'autre côté de la muraille, il y eut un frôlement de robe, un pas glissant qui s'éloignait. Au bout de la cour un rouge gorge, en rêvant, jeta trois notes dans la nuit.

. . . .

A la même heure, Pierre Noellet invité la veille par un mot de M. Laubriet, entrait dans les salons de l'hôtel de la rue La Boétie :

— Venez mon cher, tous nos amis seront là demain soir, votre place est au milieu d'eux.

Il y avait beaucoup de monde, aussi, après avoir salué la maîtresse de la maison, Pierre s'était retiré dans son observatoire habituel, près d'une fenêtre.

Malgré le laconisme du billet de M Laubriet, il avait eu le pressentiment qu'une chose cruelle l'attendait là. Il était venu quand même, par une sorte de bravade désespérée, par ce sentiment formé d'orgueil et de courage qui nous jette au-devant d'une douleur ou d'un danger qu'aucune fuite n'éviterait, et nous fait lui dire, « Tu me cherches, eh bien, me voici: frappe en pleine poitrine et que je te vois bien en face." Son vieux grand père lui avait transmis ce sang batailleur. Pierre Noellet redoutait tellement cette nouvelle au-devant de laquelle il accourait cependant, que, depuis quinze jours, il n'avait pas paru chez M. Laubriet. Très pâle et sans se préoccuper des jeunes gens qui passaient près de lui, leur claque blasonné à la main, étonnés et souriants de l'air tragique de ce pauvre garçon, il suivait des yeux Mlle. Laubriet. Elle était regardée par tous, entourée, tout à fait exquise dans une robe réséda à dessins gris et blancs. Son maintien seul, d'ailleurs, la souveraineté passagère du bonheur qu'elle portait au front, disaient assez haut que la fête se donnait pour elle. Son cousin de Ponthual la suivait de groupe en groupe comme pour partager les félicitations qu'elle recevait, souriant dans sa grande barbe. C'étaient autour d'eux des habits noirs qui s'inclinaient, de jolies mains de femmes qui se tendaient, gantées jusqu'au coude, un murmure de mots fades et convenus qu'on devine sans les entendre et dont chacun pénétrait, aigu comme un poignard, dans le cœur de Pierre Noellet.

Il avait eu le temps de savourer l'entière cruauté de ces hommages, quand Ponthual, achevant le tour du salon, aperçut son ancien camarade et vint à lui. Madeleine était restée en arrière, parmi plusieurs jeunes filles ses amies qui l'enveloppaient de questions et de sourires en étudiant sa robe. Ponthual n'était plus ni insolent ni railleur. Il avait l'air bon enfant, il tendit à Pierre sa large main bien ouverte, avec la cordialité des gens heureux et des forts qui n'ont point de rancune.

— Eh bien, mon cher, dit-il, vous savez?

Pierre toucha à peine le bout des doigts de Ponthual et répondit.

— Mais non, je ne sais rien.

— Alors, je me hâte de vous apprendre la nouvelle. Nous sommes d'anciens camarades et je suppose que vous vous réjouirez avec moi : depuis avant-hier je suis fiancé à ma cousine Madeleine...

Cela vous surprend?

Il prenait pour de l'étonnement la pâleur et le regard à demi égaré de ce pauvre être à qui, sans le vouloir, il brisait le cœur.

— Non, dit Pierre, cela ne m'étonne pas. Et c'est... décidé?...

— Tout ce qu'il y a de plus décidé et officiel. La réunion de ce soir en témoigne Nous nous marions au milieu de mars, J'emmène Madeleine en voyage; nous allons... Tiens, bonjour, cher! vous nous manquiez ce soir...

Ponthual venait de se détourner pour serrer la main d'un nouvel arrivant.

Le supplice avait trop duré : Pierre se sentait prêt à éclater en sanglots. Il sortit de l'embrasure de la fenêtre, et à travers les groupes gagna la porte. Une voix lui criait: " Hâte-toi, cache à ce monde en fête le spectacle de ta peine, échappe-toi, dans ce grand Paris indifférent où les douleurs sont, comme les joies, solitaires, ignorées, noyées, et dont la poussière est faite aux larmes: hâte-toi!"

Et cependant, plus forte qu'elle, au moment où il allait quitter le salon des Laubriet, une pensée se fit jour en lui : il voulut voir une dernière fois Madeleine.

Elle était un peu loin devant lui, causant avec d'autres jeunes filles, ayant au milieu d'elles le charme incomparable de celles qui se sentent aimées. Et, du premier coup d'œil, dans l'éblouissement des lumières, des tentures éclatantes, des toilettes en mouvement, par-dessus la foule, Pierre Noellet la retrouva.

Elle aussi l'aperçut. Elle crut qu'il entrait. Le sourire de ses lèvres se fit plus gracieux, et, aimablement, mue par une de ces idées prévenantes qui abondaient en elle ce soir, Madeleine fit un mouvement pour aller vers lui, pour le remercier d'être venu, pour se montrer à lui dans sa joie nouvelle où tout le monde prenait plaisir.

C'en était trop. Pierre Noellet ne put supporter cette vue, et il se sauva...

Bientôt il se trouva seul, dans la nuit froide, marchant à pas rapides sur le trottoir de la rue. Et alors, comme une lueur sanglante au milieu de la douleur qui l'étourdissait, deux mots, deux mots jetés à sa jeunesse ambitieuse sonnèrent dans sa mémoire: " Quel dommage qu'il ne soit pas poussé " disait l'instituteur, et Lorinel répondait, de sa voix chevrotante " Tu pourrais prétendre à tout, fort comme tu l'es "

XXV

Quand la mère Noellet, le soir même, fut avertie que sa fille était fiancée à Louis Fauvêpre, elle eut une grande joie. Et, tout de suite, sa nature imaginative emportée au delà du présent lui fit voir dans cet événement qu'elle avait souhaité un moyen d'amener peut-être le métayer à se départir de la rigueur qu'il montrait pour son fils Pierre, d'envoyer l'heureuse nouvelle là-bas, dans les pays fabuleux où la pensée de la vieille femme s'égarait nuit et jour, et de recevoir en réponse une lettre. Oh! une lettre, c'était toute l'ambition de la mère Noellet, son rêve depuis longtemps contenu et refoulé, maintenant libre de fleurir à cause du petit rayon qui dorait la Genivière. Quoi de plus naturel et de plus raisonnable? Se pouvait-il qu'elle mariât sa fille sans que Pierre en fût averti? Et puis, un malheur ne vient jamais seul, et la métayère se disait, commentant le proverbe, hélas! trop vrai pour elle "Sans doute que c'est de même pour le bonheur et que l'un attire l'autre. Aujourd'hui c'est ma fille qui est promise, et demain c'est une lettre que j'aurai de mon fils".

Cependant elle n'osa pas s'en ouvrir directement à son mari. Elle l'avait vu autrefois si rude et irrité contre Pierre, et le ressentiment chez lui, bien qu'atténué par le temps, était si visible encore! Surtout elle connaissait, pour l'avoir éprouvé maintes fois, le terrible point d'honneur qu'il mettait à ne pas revenir sur sa parole Julien ne se dédisait jamais, ni d'un marché ni de la moindre promesse qu'un autre eût traitée légèrement. Et elle le savait bien, la pauvre mère Noellet, qu'une larme ou une prière de femme ne suffirait point à lever la condamnation portée contre l'enfant. Elle avait trop souvent essayé pour garder un doute.

Ce fut l'abbé Heurtebise qui se chargea de la commission. "Je lui donnerai l'assaut, dit-il, comptez sur moi, la Noellette."

Là-dessus des jours et des jours passèrent. La mère Noellet n'entendait parler de rien. Car l'abbé en toute chose prenait son temps. Il n'était pas de ceux qui abordent les gens n'importe où et n'importe quand. Il fallait pour qu'il entamât une affaire qu'il se sentît dans une certaine disposition d'esprit et qu'il crût en deviner une semblable chez celui qu'il rencontrait. A plusieurs reprises, sans doute, il avait trouvé son ami le métayer dans le bourg du Fief, ou dans les champs, ou sur les routes, mais à chaque fois la présence de témoins, l'air affairé de Julien, la couleur du temps, moins peut-être, avaient retenu dans le cœur de l'abbé une apostrophe prête à partir.

Un jour pourtant qu'il descendait des hauteurs du Vigneau, par les taillis, pour passer la rivière, il aperçut en face de lui la Genivière blanche, et le message de la mère Noellet lui revint en mémoire. Il ferma son bréviaire sur son pouce et, réfléchissant, continua de suivre le sentier qui s'en allait tournant parmi les cépées sans feuilles.

(A suivre)

Après avoir dépassé l'âge de 50, les personnes trouvent que leurs forces ne sont plus ce qu'elles étaient auparavant, et elles souffrent fréquemment d'attaques soudaines de défaillance. Dans tous ces cas nous recommandons le tonique fortifiant Ferrovim, composé de bœuf frais, de Citrate de fer et vin espagnol pur de Xérès. Rien ne saurait être plus efficace dans de pareils cas. $1.00 la bouteille.

L'ABBAYE DE SOLESMES VENDUE $60,000

Pour la troisième fois l'abbaye de Solesmes a été mis en vente. Le prix de l'adjudication était fixé cette fois à $50,000. L'abbaye a été adjugée pour $60,000 à M le marquis de Juigné, député de la Loire-Inférieure, propriétaire du chateau de Juigné, à un kilomètre de l'abbaye.

L'abbaye de Solesmes est située dans le département de la Sarthe.

C'est en 1833 que des prêtres se réunirent dans l'ancien prieuré des bénédictins pour y établir l'ordre de Saint Benoît. Le prieuré de Solesmes a reçu le titre d'abbaye, du Pape Grégoire XVI en 1835.

Evaluation Municipale

L'évaluation actuelle de nos propriétés est de $9,673,430.

Il y a un progrès phénoménal depuis quelques années.

Voici l'évaluation par quartiers :

Quartier 1	2,557,961
Quartier 2	1,460,840
Quartier 3	2,714,580
Quartier 4	1,960,870
Quartier 5	1,843,180

DECES

On annonce le décès, à Montréal de Madame Perreault, mère de Madame P. E. Beauchamp, de Saint Boniface.

Nous présentons nos respectueuses sympathies à Madame Beauchamp.

Le Remède de Chamberlain pour la colique, le choléra et la Diarrhée est aujourd'hui reconnu comme étant le meilleur pour les maladies d'intestins. Il guérit la grippe, la diarrhée, la dysenterie et devrait être pris aussitôt qu'il y a trop d'action dans les intestins. Il est incomparable pour les enfants ou les grandes personnes. Il guérit toujours. Vendu par tous les pharmaciens.

—Maison à louer. S'adresser A. Gauvin.

Procurez vous pour 25 sous une boîte de Davis' Menthol Salve. ("The D. & L.") et soyez préparé à combattre cent maux qui peuvent n'être pas dangereux mais qui sont très ennuyants et pénibles, tels que la névralgie, maux d'oreils, foulures, brûlures, contusions, piqûres d'insectes, hémorroides. C'est un remède de famille toujours utile pour combattre un mal quelconque et doit être conservé parmi les médicaments de la pharmacie de la maison.

Le Manitoba est en avant

Manitoba a 6,019,200 acres de surface d'eau, ce qui donne aux terrains les plus grands avantages au point de vue des récoltes : l'égoût et l'arrosage.

Il y a encore 25,000,000 d'acres inoccupés.

La population de la Province en 1901 était de 225,211. Elle est maintenant d'environ 500,000 ce qui est un Progrès plus que satisfaisant.

La production du blé, de l'avoine et de l'orge se chiffrait en 1901 de 90,367,085 minots ; en 5 ans elle a augmenté à 129,475,943 minots.

Winnipeg, en 1901, avait une population de 42,240. Maintenant elle possède environ 150,000 âmes, ce qui veut dire qu'elle a quadruplé en huit ans. L'évaluation de Winnipeg était, en 1901, de $26,405,770 ; elle se chiffre maintenant à $111106, 390. Elle a donc triplé en sept ans.

Nous avons toutes les facilités de transport. Quatre transcontinentaux, complétés ou en voie de construction passent par Winnipeg et on compte dans la province près de 4,000 milles de chemins de fer terminés.

Manitoba est la partie du globe qui a progressé le plus rapidement au point de vue de l'agriculture et du commerce. C'est la place où l'on peut s'établir sans risque et placer des capitaux, car c'est la place où l'on obtient les meilleurs revenus pour notre travail ou notre argent.

Pour renseignements, veuillez vous adresser à

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS. BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal, Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.

J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration.
Winnipeg, Manitoba

ABONNEZ-VOUS AU MANITOBA

$1.00 Par Année